



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Centre d'examens de santé
d'Ille-et-Vilaine



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DU CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ
2024**

Pour le CES, l'année 2024 aura été une année dense car l'activité a été soutenue comme en témoigne l'atteinte de presque tous nos objectifs.

Dans les faits marquants, il faut bien sûr parler du démarrage des Entretiens Individuels de Prévention (EIP), nouvelle offre des CES, permettant un accompagnement individuel des consultants, par les infirmières, sur des sujets particuliers. Nous avons aussi innové en expérimentant le traçage dans «Mon Espace Santé» des vaccinations réalisées à l'occasion de la semaine de la vaccination à Redon ; cette action a été menée en coopération avec le service prévention et les délégués numérique en santé (DNS).

Le 26 septembre, nous avons enfin pu renouer avec la traditionnelle journée du personnel suspendue depuis plusieurs années en raison de la pandémie COVID-19. Elle a été l'occasion d'un moment de découvertes de nos métiers respectifs et de l'utilisation de notre travail en particulier pour la cohorte de santé publique CONSTANCES. Il y a eu également la reprise en avril du séminaire annuel des CES à la CNAM. A cette occasion, nous avons pu mesurer l'énergie et les ambitions de la nouvelle équipe nationale pour développer et soutenir les CES.

Au quotidien, nous sommes toujours dans une démarche d'amélioration continue, et au fil de l'eau, de nos organisations pour trouver les meilleurs réglages possibles et ainsi offrir le meilleur service rendu possible aux consultants du CES. C'est ce service rendu qui nous motive pour permettre l'accès, en particulier aux plus fragiles, à la prévention et à notre système de santé.

Dr Jean-François Besnard, Médecin Responsable du CES

01	PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CES ET DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	10
02	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ	13
	ORGANIGRAMME FONCTIONNEL	14
	LES RESSOURCES HUMAINES	15
	TROIS SITES EN ÎLLE-ET-VILAINE	16
	LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS AU CES	17
03	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA POPULATION REÇUE	18
	RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE DE LA POPULATION REÇUE	19
	PROFIL DES CONSULTANTS	20
	RÉPARTITION DE LA POPULATION REÇUE EN 2024 SELON SON RÉGIME D'APPARTENANCE	21
04	PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ PAR GRANDES ORIENTATIONS	22
	L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ	23
	LA RÉNOVATION DE L'EXAMEN DE SANTÉ	25
	L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX JEUNES DE 16-25 ANS	27
	L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX SENIORS	28
	L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX SOIGNANTS	29
	UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ	30
	PART DE LA POPULATION EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ACCUEILLIE	31
	LES PLUS DE 16 ANS	32
	ORIGINE DES CONSULTANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ PAR PAYS	33
	LES SITES DE SAINT-MALO ET REDON	34
	LES PRINCIPAUX PARTENARIATS	38
	LES CONVENTIONS DE PARTENARIATS	39
	L'ENTRETIEN INDIVIDUEL DE PRÉVENTION (EIP)	45
	L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS	46
	L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)	49
	LES PROGRAMMES	51
	L'ÉDUCATION EN SANTÉ	54
	LA PRÉVENTION DES CHUTES	56
	RECHERCHER UNE MEILLEURE QUALITÉ ET UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ	57
05	PARTICIPATION À DES ÉTUDES DE SANTÉ PUBLIQUE	59
	CONSTANCES	60
06	QUELQUES DONNÉES DE SANTÉ DÉCOULANT DES RÉSULTATS DE L'ÉPS	61
	RATTRAPAGE DE VACCINATION	62
	INCITATION À LA PARTICIPATION AUX CAMPAGNES DE DÉPISTAGE	63
	PRINCIPAUX RÉSULTATS EN MATIÈRE D'AFFECTIONS VIRALES (HÉPATITES B, C, VIH, ETC.)	66
	DÉPISTAGE DES CHLAMYDIAE	67
07	ANNEXES	68

JOURNÉE DU DIABÈTE ORGANISÉE PAR LE SERVICE PRÉVENTION DE LA CPAM AU CES – NOVEMBRE 2024



FORUM DES SENIORS – MARS 2024



SEMAINE DE LA VACCINATION SUR LE SITE DU CES À REDON - AVRIL 2024



ACTION MOIS SANS TABAC AU CROUS – SERVICE PRÉVENTION ET CES - NOVEMBRE 2024



SIGNATURE DE LA CONVENTION CULTURE ET SANTÉ MENTALE - VILLE DE RENNES, RENNES MÉTROPOLE ET CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME RÉGNIER - MARS 2024



MOMENTS DE CONVIVIALITÉ CES - 2024

JOURNÉE DU PERSONNEL - SEPTEMBRE



OCTOBRE ROSE



01

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CES



**et des caractéristiques de la
population**

LA POPULATION

Implanté à Rennes et doté de deux sites délocalisés à Saint-Malo et Redon, le Centre d'examens de santé a vocation à proposer un Examen de Prévention en Santé (EPS) et des offres de services aux assurés sociaux du régime général (y compris ceux relevant des sections locales mutualistes - SLM) ainsi que des régimes spéciaux, sauf ceux de la MSA.

Le centre doit faciliter l'accès à ses offres en s'affranchissant des limites territoriales et/ou administratives de la CPAM.



1 127 700

HABITANTS
en Ille-et-Vilaine

SOURCE INSEE AU 01/01/2024

> 97,07 %

protégés par le régime général dont SLM

SOURCE : RNIAM 01/01/2024



5,90%

CHÔMAGE

SOURCE : INSEE, DARES, POLE EMPLOI
AU 3È TRIMESTRE 2024



86 691

BÉNÉFICIAIRES C2S

SOURCE : FONDS CMU
01/01/2024



39 934

BÉNÉFICIAIRES RSA

SOURCE CAF RENNES
30/06/2024



130 502

BÉNÉFICIAIRES
PRIME D'ACTIVITÉ

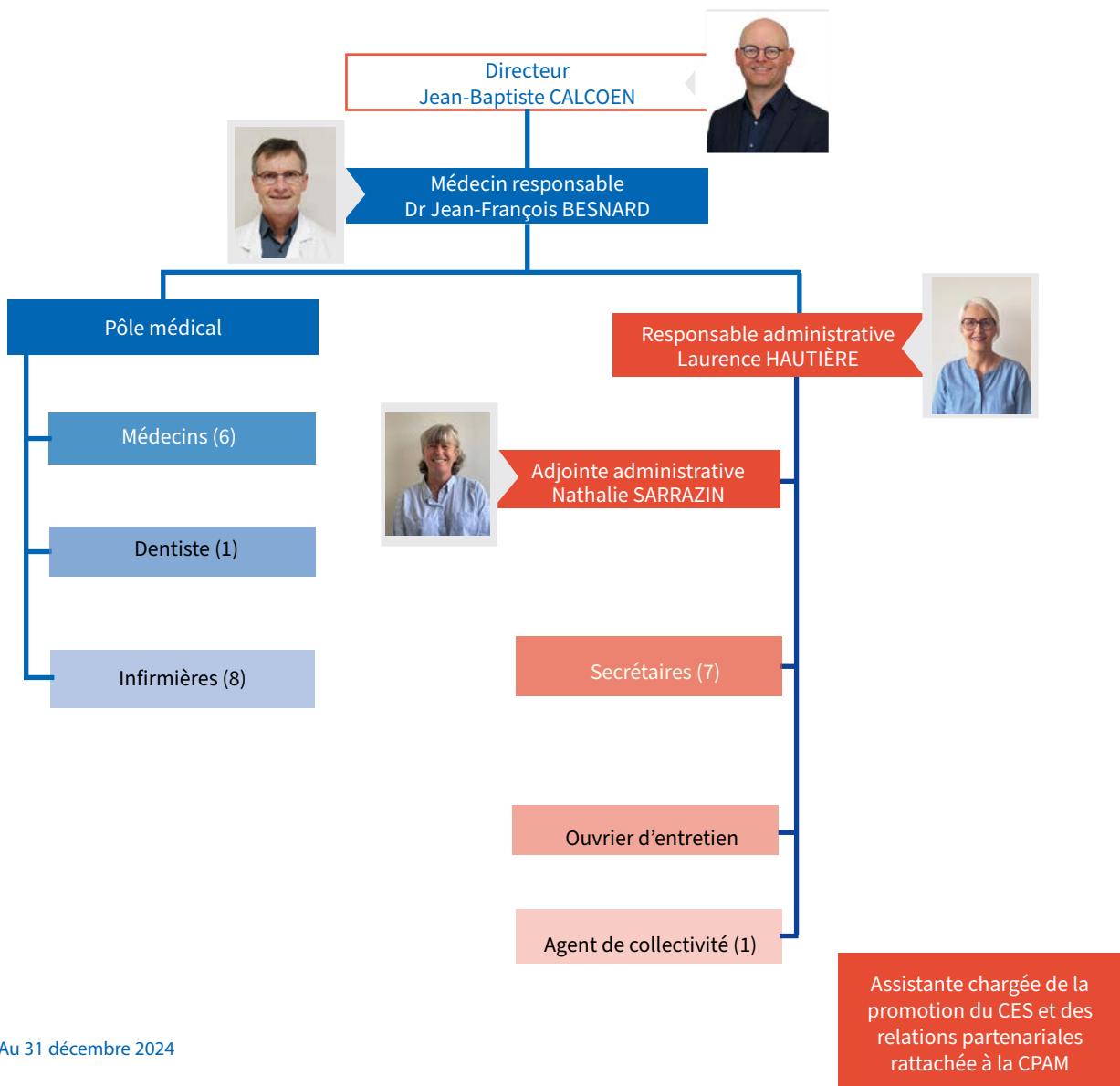
SOURCE CAF RENNES
30/06/2024

02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CES



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL *



*Au 31 décembre 2024

LES RESSOURCES HUMAINES

> Effectifs réels en équivalent temps plein (ETP)



	Année 2023	Année 2024
Effectifs réels en équivalent temps plein (ETP)	23,28	22,71 (*)
Effectifs réels en ETP par catégorie d'emploi :		
Auxiliaires médicaux	5,96	6,04
Praticiens	7,64	5,83
Employés et cadres	9,68	10,84

(*) EFFECTIF CDI RÉEL AU 31/12/2024 (CF . BUDGET EXÉCUTÉ 2024)

TROIS SITES EN ILLE-ET-VILAINE

🕒 Fermetures annuelles :
> Pont de l'Ascension
> Trois semaines en août
> Entre Noël et le jour de l'an

SAINT-MALO

• Examens de santé

SAINT-MALO

10 avenue Jean Jaurès
35400 Saint-Malo

☎ 02 23 44 00 44

✉ ces.stmalo.cpam-ille-et-vilaine@assurance-maladie.fr

🕒 Horaires d'ouverture
le jeudi 8 h 45 - 16 h 30

RENNES

• Examens de santé
• Éducation thérapeutique
• Études nationales

• Examens de santé

REDON

REDON

2 rue du Docteur Lagrée
35600 Redon

☎ 02 23 44 00 44

✉ ces.redon.cpam-ille-et-vilaine@assurance-maladie.fr

🕒 Horaires d'ouverture
le mardi 8 h 30 - 16 h 30

RENNES

3 place du Colombier
35000 Rennes

☎ 02 23 44 00 44

✉ ces.cpam-ille-et-vilaine@assurance-maladie.fr

🕒 Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
8 h 00 - 16 h 30

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL RSO

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Depuis de nombreuses années, la caisse primaire propose à ses salariés de se faire vacciner gratuitement au Centre d'examens de santé :

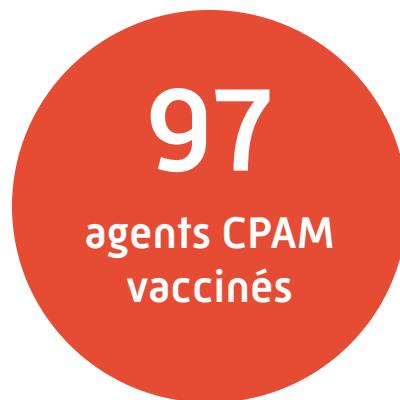
- En 2024, 97 personnes de la CPAM ont été vaccinées à Rennes.
- La Caf prend également en charge la vaccination pour son personnel : en 2024, 29 personnes ont été vaccinées au centre.
- L'UIOSS, quant à elle, achète ses propres vaccins et profite également du dispositif : en 2024, 3 personnes ont été vaccinées au centre.



Le Centre d'examens de santé participe aux opérations proposées par la CPAM.



ameli.fr



03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA POPULATION REÇUE



RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE DE LA POPULATION REÇUE

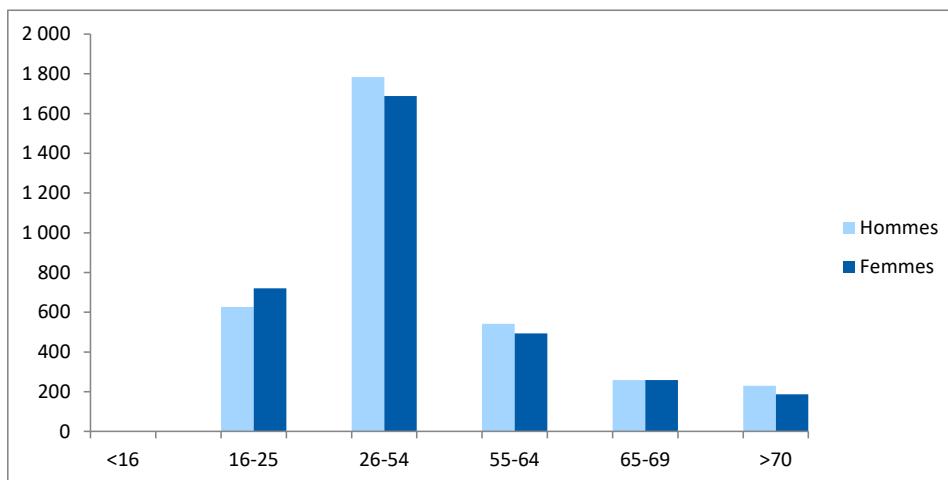
6 789

personnes ont réalisé un
Examen de Prévention de
Santé en 2024

DONT

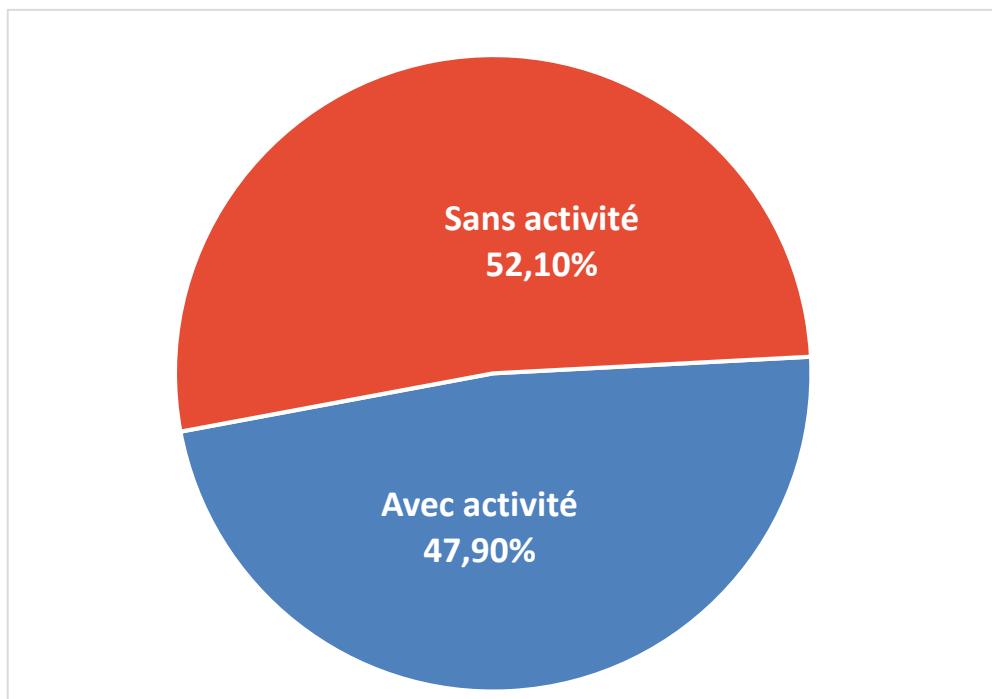
5 509

personnes ont réalisé un
EPS pour la première fois
soit 81,15%



	< 16	16 - 25	26 - 54	55 - 64	65 - 69	> 70	Total
Hommes	1	627	1 783	542	258	230	3 441
Femmes	1	720	1 688	493	259	187	3 348
Total	2	1 347	3 471	1 035	517	417	6 789

PROFILS DES CONSULTANTS



**DONNÉES EXTRAITES DE JASPER DU 01/01/2024 AU 31/12/2024*

RÉPARTITION DE LA POPULATION REÇUE EN 2024 SELON SON RÉGIME D'APPARTENANCE



	Nombre	Pourcentage
CPAM Ille-et-Vilaine	5 948	87,61%
Autres caisses et régimes rattachés au régime général	823 (*)	12,12%
Autres régimes	18 (**)	0,27%
Total	6 789	100 %

(*) Dont 690 ouvrants droits + ayants droits travailleurs indépendants

(**) Dont 13 régimes spéciaux + 5 bilans payants

04

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ PAR GRANDES ORIENTATIONS



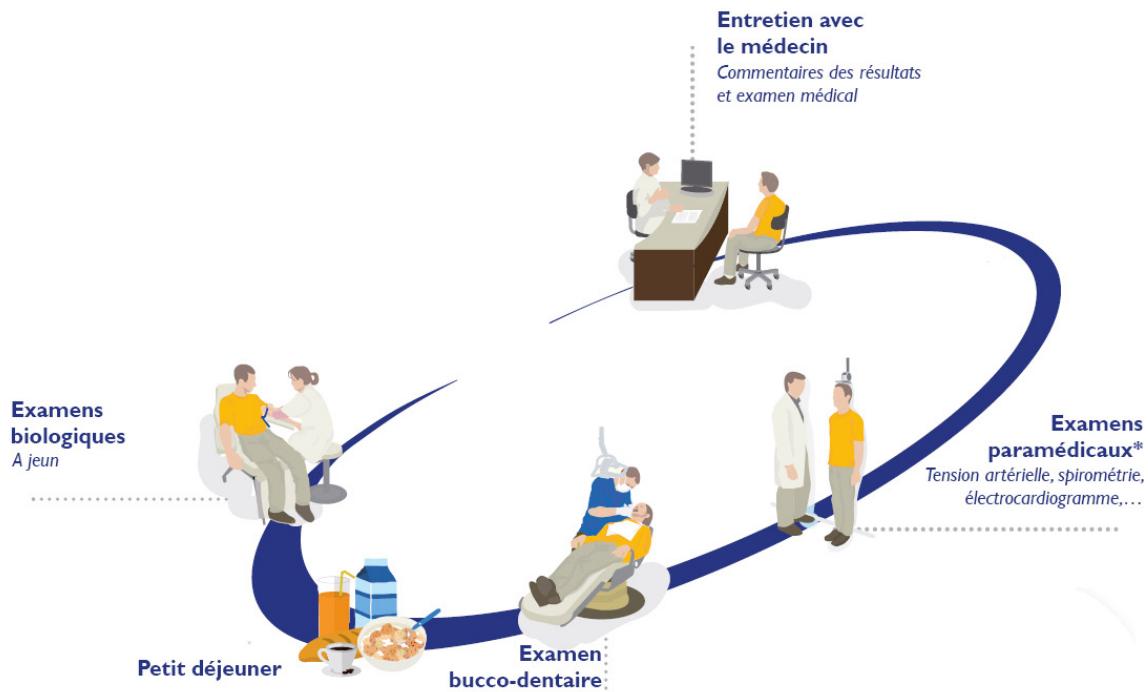
L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ (EPS)

L'Examen de Prévention en Santé est un acte préventif personnalisé qui prend en compte l'âge, le mode de vie, les antécédents personnels et familiaux des consultants.

Des examens biologiques (sanguins et urinaires), un examen bucco-dentaire, des examens paramédicaux (tension, souffle, vue et audition, cœur), un examen gynécologique peuvent être pratiqués et sont complétés par un entretien avec un médecin du centre.

Des conseils personnalisés d'éducation pour la santé sont systématiquement délivrés, des séances collectives ou individuelles sur les grands facteurs de risque (alimentation, activité physique, hygiène bucco-dentaire, tabac, alcool, cannabis, etc.) peuvent également être proposées.

Des accès aux dépistages (VIH, hépatites B et C, chlamydiae) sont possibles.



*Examen personnalisé en fonction du profil et des facteurs de risque de la personne



LA RÉNOVATION DE L'EXAMEN

Un référentiel commun de pratiques destiné aux professionnels des CES a été élaboré et mis à la disposition des CES. Il s'appuie sur les recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS). La liste de thèmes de santé devant faire l'objet d'une exploration systématique a été définie par consensus, à partir des problématiques majeures de santé publique.

EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ				
SCHEMA SYNTHÉTIQUE DU PÉRIMÈTRE DE L'EPS SOCLE				
HTA > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	DYSLIPIDÉMIE > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	SURPOIDS ET OBÉSITÉ > Repérer et accompagner d'une intervention éducative	DIABÈTE DE TYPE 2 > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	MALADIE RÉNALE CHRONIQUE > Dépister
ALCOOL > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève	TABAC > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève > Repérer les maladies liées au tabac et accompagner dans la prise en charge	CANNABIS > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève		
CANCER DU COL > S'assurer de la participation au DO et le réaliser si nécessaire > Promouvoir et proposer la vaccination anti-HPV de rattrapage	CANCER DU SEIN > Repérer le profil à risque > S'assurer de la participation au DO	CANCER COLORECTAL > Repérer le profil à risque > S'assurer de la participation au DO > Remettre un kit de dépistage en l'absence de médecin traitant	CANCER CUTANÉ > Repérer le phénotype à risque et l'accompagner d'une intervention éducative	
IST > Repérer les risques et accompagner d'une approche éducative > Dépister les infections à chlamydiae et accompagner dans la prise en charge	VHB > Dépister > Promouvoir la vaccination	VHC > Dépister	VIH > Dépister et accompagner d'une intervention éducative	VACCINATIONS USUELLES > Évaluer le statut vaccinal > Promouvoir les vaccinations recommandées > Réaliser le rattrapage vaccinal
ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SÉDENTARITÉ > Repérer et accompagner d'une intervention éducative > Promouvoir l'activité physique adaptée	ALIMENTATION > Repérer les habitudes dans le cadre des maladies chroniques et accompagner d'une intervention éducative	CONTRACEPTION > Repérer les moyens et usages et accompagner d'une approche éducative	PRÉVENTION CHUTES > Repérer le consultant à risque de chute et l'accompagner d'une approche éducative	
ASTHME > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	BPCO > Dépister > Accompagner dans la prise en charge			
ANXIÉTÉ > Repérer un trouble anxieux généralisé	DÉPRESSION > Repérer une dépression > Repérer, évaluer les idées et conduites suicidaires chez les jeunes > Accompagner dans la prise en charge	PLAINTÉ MNÉSIQUE > Accompagner une plainte mnésique spontanée	VIOLENCES > Repérer les femmes victimes de violences au sein du couple et évaluer les signes de gravité > Accompagner et orienter les femmes victimes de violences au sein du couple	
DYSTHYROÏDIE > Repérer une dysthyroïdie	CARENCE MARTIALE > Dépister			
VISION > Repérer une baisse de l'acuité visuelle > Dépister une dyschromatopie > Repérer un risque d'hypertension oculaire et de glaucome primitif à angle ouvert > Repérer un risque de DMLA	AUDITION > Dépister une hypoacousie > Évaluer le niveau d'exposition sonore et l'accompagner d'une intervention éducative			
BUCCO-DENTAIRE > Repérer des pathologies > Réaliser une intervention éducative bucco-dentaire de prévention				

Cnam-Cetaf décembre 2024





Et si je faisais
le point sur
ma santé ?

L'examen de prévention en santé

Prenez un temps pour vous : l'Assurance Maladie vous offre un examen de prévention en santé personnalisé dans un Centre d'exams de santé près de chez vous.

 Cliquez sur le QR code pour en savoir +

CPAM / CES 94 / 2023
Photo : P. Gaudin

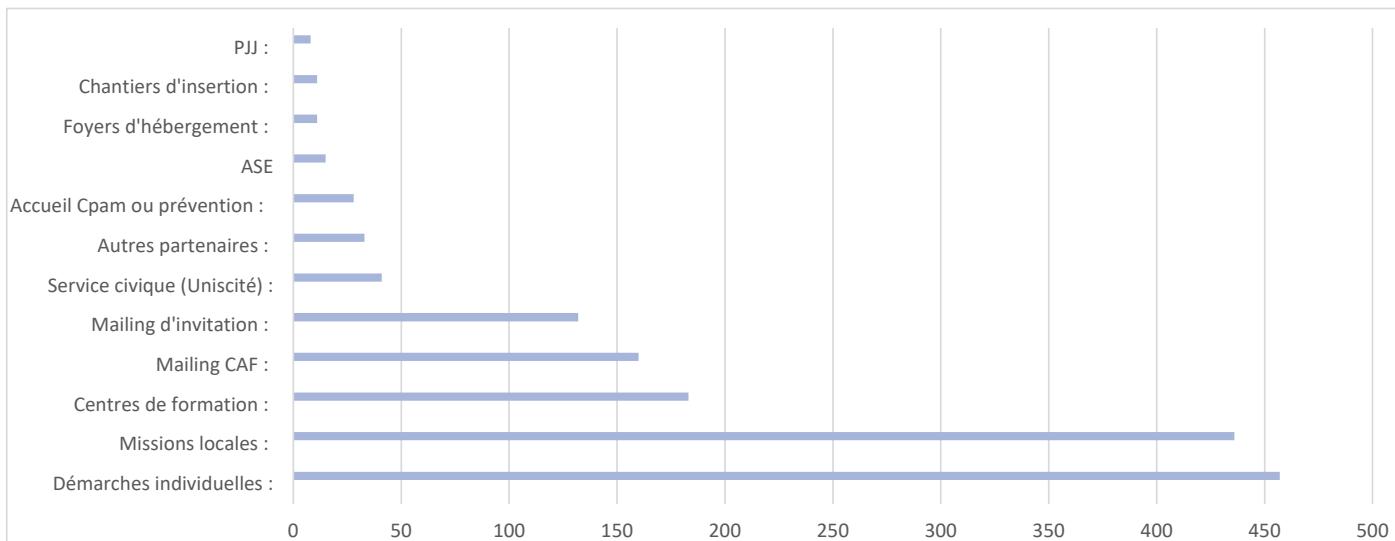
INTERVENTION DANS LES LOCAUX D'UNIS-CITÉ



Intervention du service civique de la CPAM et dans un second temps de l'infirmière du CES.

L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX JEUNES DE 16 À 25 ANS

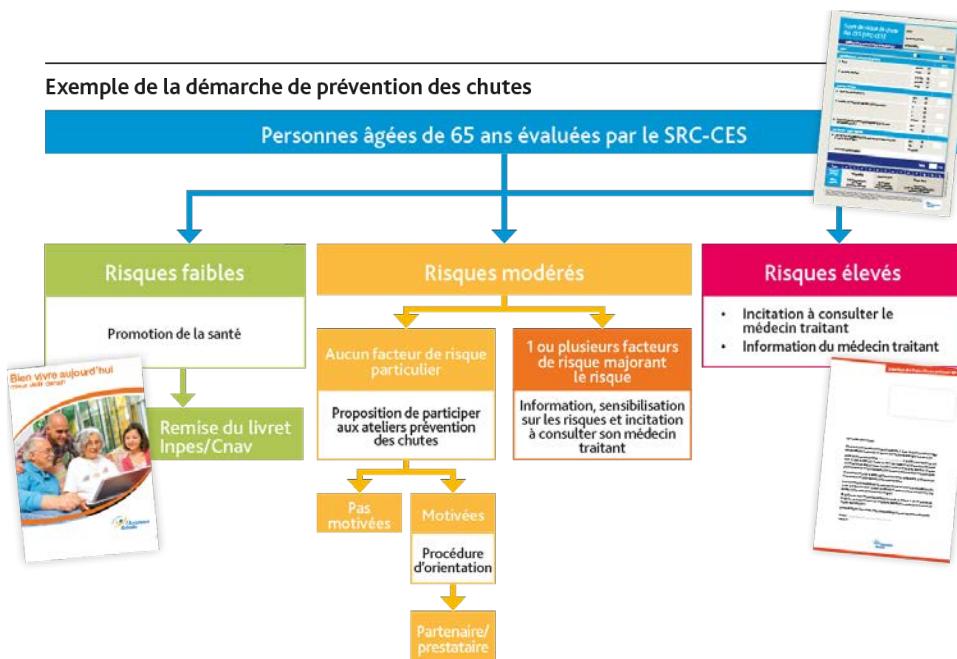
En 2024, **1 515 jeunes** de 16 à 25 ans ont bénéficié d'un examen de prévention en santé



L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX SENIORS

L'EPS seniors des CES privilégie une approche globale centrée sur la personne. Compte tenu des caractéristiques et des spécificités de cette population, une attention particulière est portée dans le cadre de l'EPS seniors sur le dépistage et la prévention des complications des pathologies chroniques, l'adhésion aux dépistages organisés des cancers (sein, colorectal), la prévention des chutes et l'existence de signes de dépression.

1 personne sur 3
âgée de
de plus de 65 ans
chute
chaque année



Selon les projections, en 2050, 26,2 % de la population aura plus de 65 ans. 82 % des patients ayant une maladie cardiovasculaire ont au moins une autre pathologie ou un autre traitement, et 33 % au moins trois autres.

L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX SOIGNANTS

Les Centres d'examen de santé des CPAM d'Ille-et-Vilaine et Côtes-d'Armor proposent depuis septembre 2016 des Examens de Prévention en Santé aux médecins des quatre départements de Bretagne. Ce dispositif a été étendu à l'ensemble des professionnels de santé de Bretagne au 3e trimestre 2019.

PRÈS de 500 SOIGNANTS

ont réalisé un bilan depuis le lancement du dispositif en Bretagne

CHIFFRES CUMULÉS RÉGIONAUX DEPUIS 2016 TOUS SOIGNANTS CONFONDUS

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Brest	30	24	2	8	0	0	0	0	0	64
Saint Brieuc	16	26	28	48	23	7	4	20	23	195
Lanester	12	17	6	23	6	2	0	2	2	70
Quimper	1	0	1	1	0	0	0	0	0	3
Rennes	14	46	22	31	14	14	8	9	6	164
Total	73	113	59	111	43	23	12	31	31	496

A qui s'adresse l'examen de santé ?
L'examen de santé est proposé à tous les professionnels de santé bretons en activité, qu'ils soient libéraux ou salariés, en ville ou à l'hôpital.

Avez-vous déclaré un médecin traitant ?
L'examen de santé est aussi l'occasion d'aborder le sujet du choix d'un médecin traitant « extérieur » pour vous soigner.

Un accès aux dépistages
Les Centres d'examen de santé vous offrent la possibilité de réaliser un frottis, de faire un test de dépistage des hépatites B et C et du VIH, en fonction de vos facteurs de risque.

5 sites au choix pour passer un examen de santé
Les examens de santé ont lieu dans les Centres d'examen de santé de Rennes et Saint-Brieuc selon votre préférence, avec l'accès à des antennes possibles, le se déroulant sur le matériel.

Rennes	Saint-Brieuc	Brest	Lanester	Quimper
3 place du Cathédral	26 rue de Paris (Bourlaix la Névez)	16 rue Assolant Riber	44 avenue François Sauger Bilhou	12 rue Saint-Jac C'Hout

Un numéro unique pour prendre rendez-vous
02 90 03 31 30

Besoin de soutien ?
Des dispositifs sont à votre disposition

- > **Une cellule d'accueil et d'information**
Ce dispositif d'entraide ordinaire s'adresse aux chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pédicures-podologues, sages-femmes.
☎ 0800 288 032
- > **Association soins aux professionnels de santé**
L'association s'adresse à tous les soignants en souffrance.
• Téléchargement gratuit de l'application sur Apple store et Google play : application plateforme SPS.
☎ 0800 23 23 23
- > **Association aide et dispositif d'orientation des pharmaciens**
Dispositif d'écoute confraternelle pour les pharmaciens.
☎ 0800 73 89 93
- > **Vétos-entraide, bouteille à la mer**
Dispositif d'écoute confraternelle pour les vétérinaires.
• Service et appel au 09 72 22 43 44 (appel non surtaxé à tarif local) ou par mail (en mails vous êtes priés) : ecouter@vetos-entraide.com

Et vous, soignants, qui prend soin de vous ?
Un examen de santé complet et gratuit, en toute confidentialité, pour les professionnels de santé bretons est proposé à Rennes et Saint-Brieuc dans les Centres d'examen de santé de l'Assurance Maladie.



© Bretagne. Les services régionaux de santé de l'ARS, l'ARS et l'Assurance Maladie ont signé une convention de partenariat en 2019.

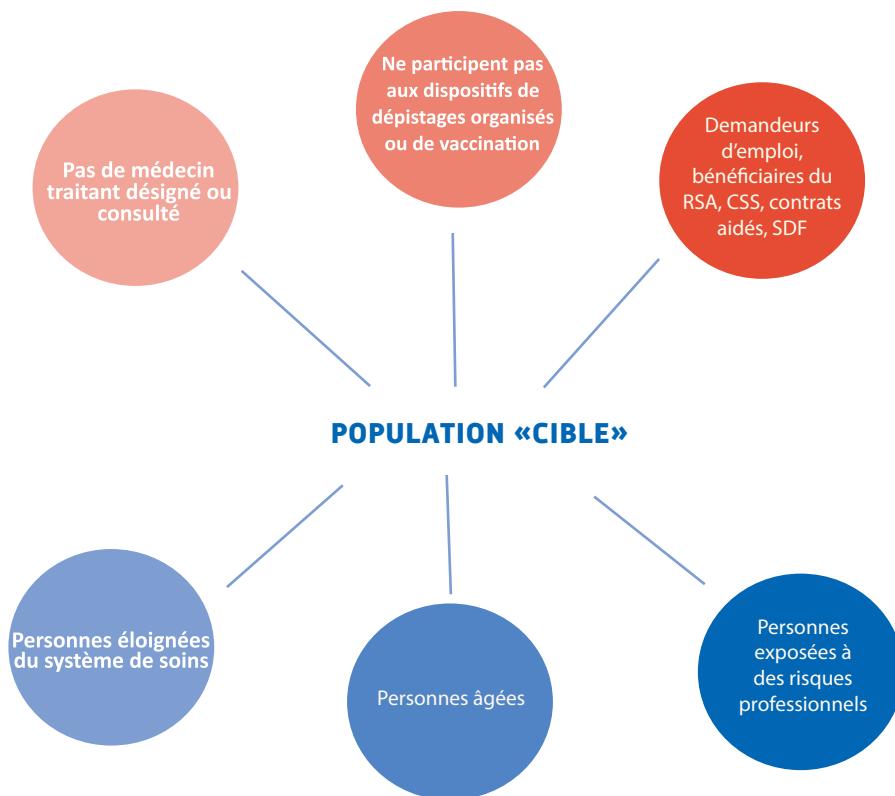
*Nombres d'appels reçus en moyenne dans le respect de la confidentialité de vos données.

Logos des partenaires : ARS, SPS, Vétos-entraide, etc.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Les populations cibles en situation de précarité ne bénéficient pas, peu ou mal, de la démarche de prévention du médecin traitant, faute de l'avoir désigné ou de le consulter. Elles s'inscrivent moins dans les dispositifs organisés de suivi, de dépistage ou de vaccination qui leur sont proposés.

Les personnes éloignées du système de prévention et de soins sont prioritairement ciblées par le Centre d'examens de santé : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de contrats aidés, de la complémentaire santé solidaire (CSS), personnes âgées, personnes ayant été exposées à des risques professionnels au cours de leur activité et personnes sans domicile fixe.



PART DE LA POPULATION EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ACCUEILLIE

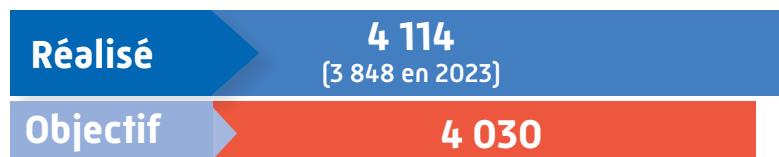
Une annexe au Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG) relative à la gestion du Centre d'examens de santé définit les orientations pluriannuelles 2023-2027.

L'objectif pour 2024 était de réaliser 7 000 EPS dont 4 030 vers les personnes en situation de précarité (hors étude Constances).

Le centre a reçu au total 4 114 personnes en situation de précarité, soit 72,11 % de la population reçue (hors études Constances).

Dans cette étude seules 99 personnes étaient en situation de précarité, soit 8,11 % des consultants de l'étude (volume total de l'étude 1 221 personnes).

VOLUME DE PUBLIC EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ACCUEILLI EN 2024



PART DU PUBLIC EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ACCUEILLI EN 2024

	2023	2024
Epices* (16 ans et plus) + Article2 (moins de 16 ans)	3 848	4 114
Pourcentage	58,30 %	60,60 %



**L'annexe 2 p.70 explique ce dispositif d'évaluation d'une situation de précarité et d'inégalité*

LES PLUS DE 16 ANS

Lors de l'examen de santé, le niveau de précarité de chaque consultant est évalué à l'aide d'un questionnaire. Il s'agit du score EPICES (Évaluation de la Précarité et des Inégalités dans les CES). Il prend en compte le caractère multidimensionnel de la précarité (Annexe 2) et concerne les personnes de plus de 16 ans.



	2023	2024
Effectif personnes en situation de précarité [16 ans et plus]	3 848	4 112
Pourcentage	58,31 %	60,59 %

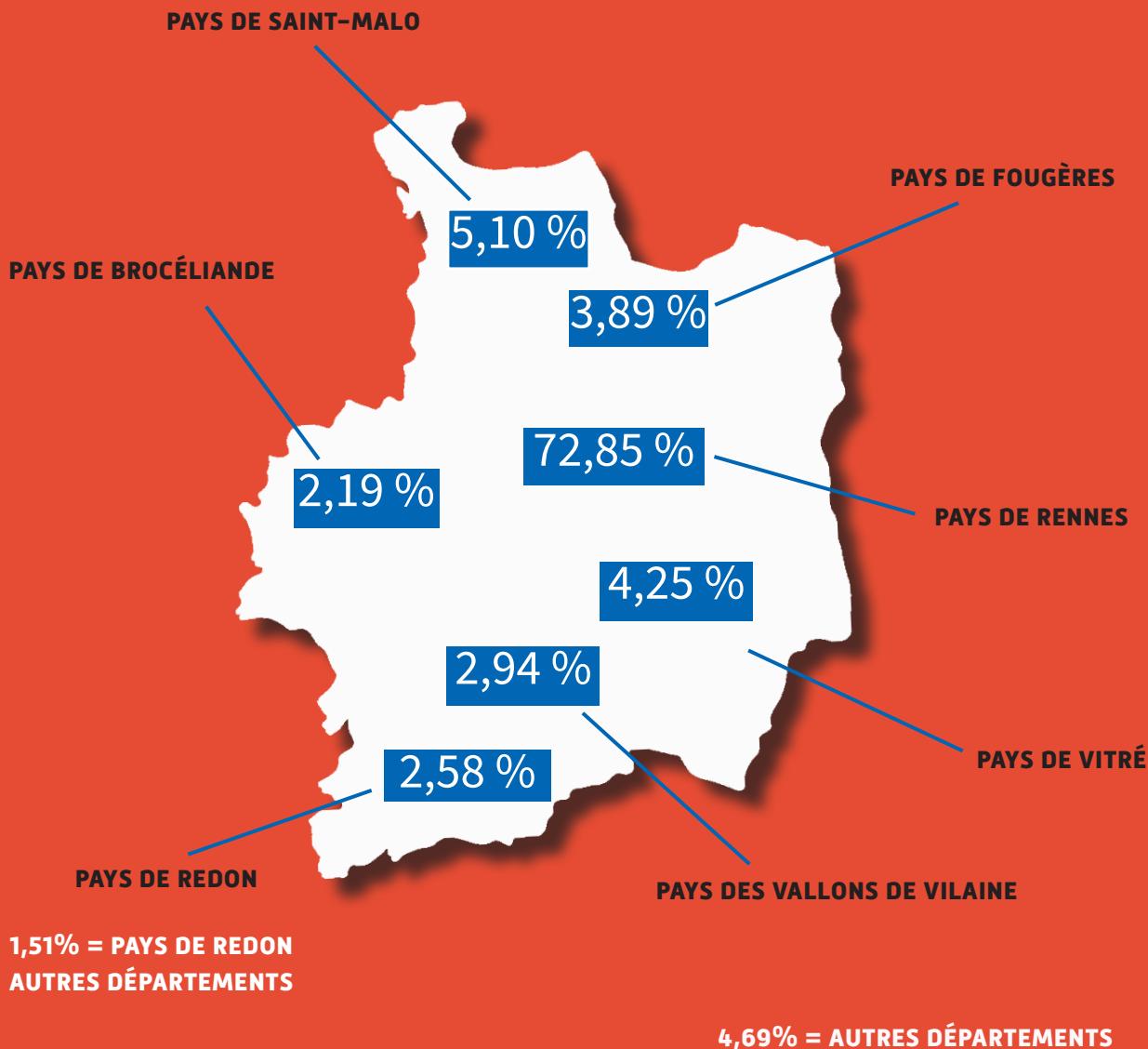
MOINS DE 16 ANS

Pour les moins de 16 ans, un questionnaire spécifique permet de répartir cette population dans les catégories précaires ou non précaires.

	2023	2024
Effectif précaire [moins de 16 ans]	0	1
Pourcentage	0 %	50 %

Pour rappel, le centre cible son activité sur les assurés de + de 16 ans et ne reçoit quasiment plus de juniors sauf dans le cadre du partenariat avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse.)

ORIGINE DES CONSULTANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ PAR PAYS



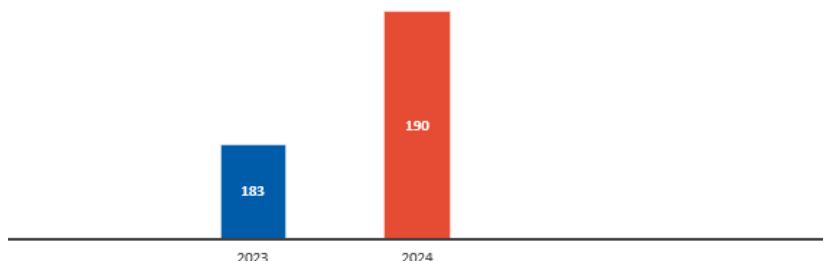
À SAINT-MALO

Partenaires en 2024 à Saint-Malo : l'AMIDS (association d'insertion), la Mission Locale, l'AFPA, CCAS Saint-Malo, PJJ et les CDAS Saint-Malo et Saint-Jouan-des-Guéréts, ADAPEI 35, Pass Emploi, ARRAS KER GOAT et CFA.



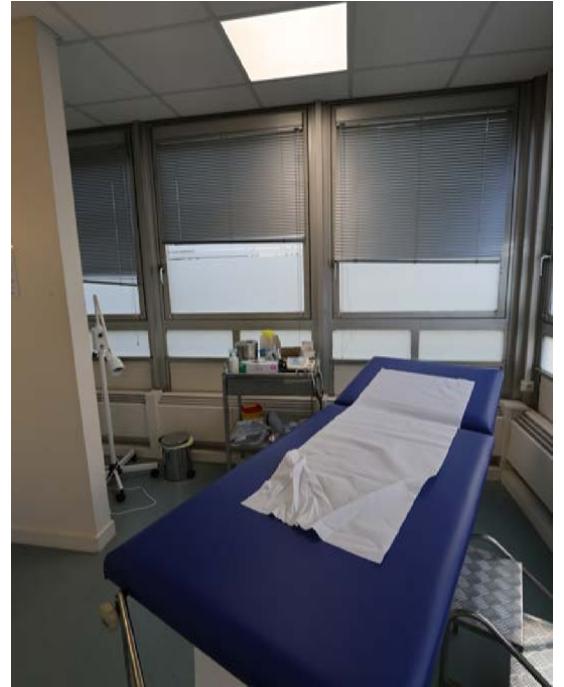
138 bilans sur un total de 190 ont été réalisés par leur intermédiaire en 2024 sur le site de Saint-Malo.

Evolution du nombre de consultants au CES de Saint-Malo de 2023 à 2024



87,89 %
des personnes reçues en 2024 à l'antenne de Saint-Malo étaient en situation de précarité

Une équipe dédiée de professionnels de santé se déplace sur le site de Saint-Malo tous les jeudis.



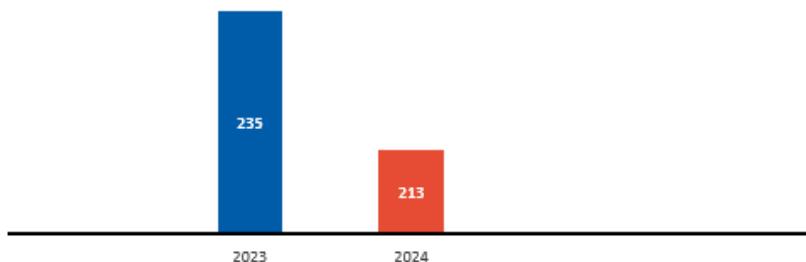
À REDON

Partenaires en 2024 à Redon : la Mission locale de Redon, le centre de formation du GRETA, l'AMISEP de Ploërmel et de la Gacilly, des chantiers d'insertion, l'entreprise Déclic, l'ESAT du Roc St André, l'association Lever de rideau, France Travail, et l'UFCV de Nantes.



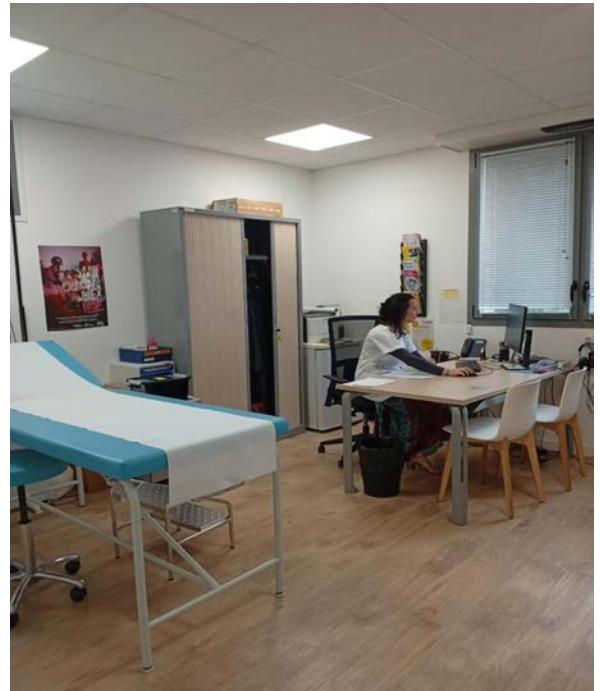
172 bilans sur un total de **213** ont été réalisés par l'intermédiaire de ces partenaires en 2024 sur le site de Redon qui est ouvert le mardi.

Evolution du nombre de consultants au CES de Redon de 2023 à 2024



97,18%
des personnes reçues en 2024 à Redon étaient en situation de précarité

Une équipe dédiée de professionnels de santé se déplace sur le site de Redon tous les mardis.



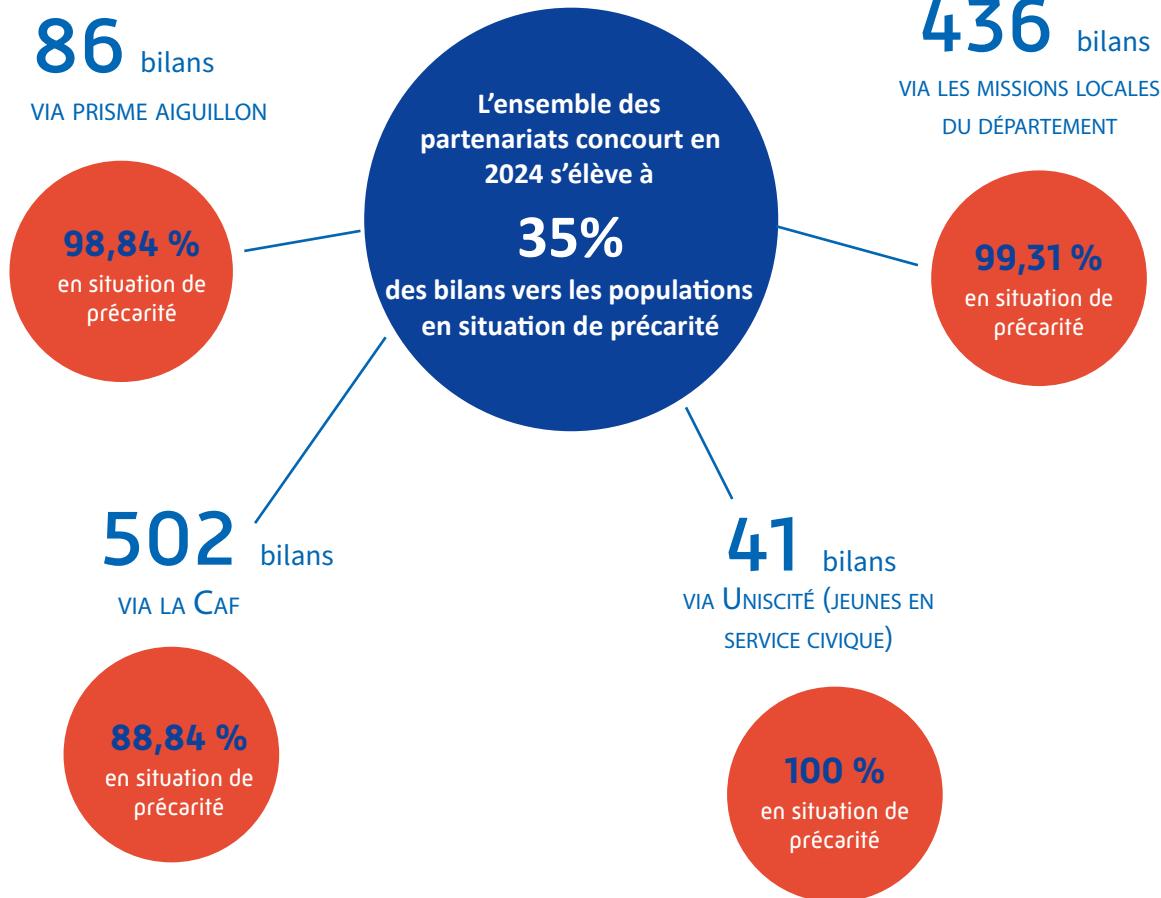
LES PRINCIPAUX PARTENARIATS

La prise en charge des populations éloignées du système de santé nécessite d'aller à leur rencontre, d'où l'importance des démarches visant à construire des partenariats avec les institutions et associations en relation avec ces personnes.

1 526

personnes (hors orientation CPAM) ont fait un bilan de santé dans le cadre des partenariats en 2024.

dont 1 440
étaient en situation
de précarité



LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Certains partenariats établis font l'objet de conventions. Ils permettent au CES des **contacts facilités** avec les publics les plus vulnérables ou éloignés du système de santé.

Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Bretagne

Proposer aux jeunes en service civique du département 35 de bénéficier d'un EPS pour qu'ils puissent en faire ensuite la promotion dans leur structure auprès de nos publics cibles.



PROPOSER UN EPS AUX DEMANDEURS D'ASILE ET AUX MIGRANTS : COALLIA, ADOMA (convention régionale), AMISEP, AMIDS



PROPOSER UN EPS AUX PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITÉ :

Conventions régionales avec la Fondation pour le logement, les Restaurants du Cœur, l'Association Saint-Benoît Labre, la Croix-Rouge française et la Fédération des acteurs de la solidarité.



Centre Bien Vieillir de l'Agirc-Arrco

- Orientation des personnes de 50 ans et plus suivies par le centre Bien Vieillir vers les offres de prévention complémentaires du CES et inversement, orientation des consultants du CES vers les offres de prévention complémentaires du centre Bien Vieillir.



Conseil départemental

- Orientation vers l'EPS des jeunes éloignés du système de santé et bénéficiant de l'ASE (aide sociale à l'enfance) et plus particulièrement à la sortie du dispositif.



France Travail

- Convention pour la réalisation de l'EPS pour les salariés de France Travail de 40 ans et plus.
- Faciliter l'accès aux droits et aux soins des personnes inscrites à France Travail et donc favoriser l'accès à l'EPS.



Programme Convergence :

- Visé à améliorer et à pérenniser le parcours des personnes en situation de grande exclusion employées sur des chantiers d'insertion.



Prisme Aiguillon - Organisme de formation

- Promotion de l'examen de santé auprès des 16-30 ans dans le cadre du parcours « santé jeunes » pour un meilleur accompagnement des jeunes en insertion. Cette offre peut être étendue exceptionnellement à des adultes en situation de vulnérabilité pris en charge par Prisme.

PRISME
FORMATION • INGENIERIE • CONSEIL

Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

- Le CES accueille les jeunes orientés par la PJJ.



Réseau Breizh Paralysie Cérébrale et l'ARS dans le cadre de l'accès aux soins pour tous

- Le Réseau Breizh PC a mis en place au CES, place du Colombier à Rennes, en 2014, le premier pèse-personne en « libre accès » afin que toute personne à mobilité réduite puisse se peser avec son fauteuil, quand elle le souhaite, sans l'aide d'un tiers, hors des lieux de soins. Une deuxième plateforme a été installée en 2019 sur le site de Redon.



Réseau Louis Guilloux - Association d'accueil médico-social à destination des populations en situation de précarité

- Le CES accueille les populations migrantes du département d'Ille-et-Vilaine orientées par le Réseau



Union régionale des professionnels de santé et médecins libéraux de la région Bretagne (URPS)

- Organisation d'une consultation de prévention offerte gratuitement à l'ensemble des médecins exerçant leur activité en Bretagne.



CLIOR

- Organisation d'un examen de prévention en santé pris en charge par les Centres d'examen de santé de Bretagne pour les chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens, pédicures-podologues, infirmiers, sages-femmes, vétérinaires, biologistes et orthophonistes.



Centres d'action social (CCAS)

- Le CES accueille les personnes en situation de précarité orientées directement par les Centres communaux d'action sociale (CCAS) de Rennes, Betton, Chartres-de-Bretagne, Dinard, Guichen, Vern-sur-Seiche, Cesson-Sévigné, Dol-de-Bretagne, Redon et CIAS Rennes Ouest.



Convention régionale Fédération des Centres Sociaux

- Sont concernées toutes les personnes accueillies par la Fédération au sein des centres sociaux ; sont ciblées en particulier les personnes ne faisant pas valoir leurs droits ou rencontrant des difficultés d'accès aux droits et aux soins.

AGV 35 - Groupement d'intérêt public pour l'accueil des gens du voyage en Ille-et-Vilaine

- Dans un souci commun de lutte contre les exclusions et pour agir contre la précarité, la promotion de l'Examen de Prévention en Santé auprès des personnes accompagnées par AGV 35.



MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

- Informers les personnes accueillies physiquement des offres de services de l'Assurance Maladie (compte Ameli, Dossier Médical Partagé, actions de prévention adaptées, ect.)
- Proposer aux personnes qui le souhaitent, une orientation vers les services de la CPAM (droits non ouverts, renoncement aux soins, situation de précarité, bilan de santé, offre de prévention, ect.)



AFP France handicap

- Sont concernées par ce partenariat, toutes les personnes qui sont accueillies par APF France handicap au sein de ses délégations départementales et le cas échéant des établissements et services qu'elle gère. En particulier les personnes ne faisant pas valoir leurs droits ou rencontrant des difficultés d'accès aux droits et aux soins. A ce titre, peuvent être également concernés les proches aidants.





Le partenariat avec la Caf a été mis en place en 2013 en reprenant l'expérimentation entre le CES et la Caf de Saint-Etienne.

En 2016 et 2017, une nouvelle convention de partenariat a été signée pour cibler de nouveaux allocataires : les allocataires bénéficiaires du RSA, dont les revenus sont sous le seuil des bas revenus, résidant dans

Rennes Métropole. Ces allocataires sont des familles avec au moins un enfant à charge au sens des prestations familiales, et des personnes isolées (hors étudiants et personnes âgées). En 2017, les invitations ont été étendues aux bénéficiaires de la prime d'activité (PPA).

En 2018, la nouvelle convention a évolué avec la mise à disposition de fichiers de manière sécurisée pour l'envoi des invitations par le CES au lieu de la Caf et l'ajout du Pays de Redon.

En 2019, la Caf a repris la main sur l'envoi des invitations (loi RGPD), six envois de fichiers ont été réalisés pour Rennes Métropole uniquement.

En 2020, le partenariat a été suspendu du fait de la crise sanitaire, et de la fermeture du centre au public du 16 mars au 19 juin. Le centre a ensuite ciblé son activité vers les assurés de 16 à 65 ans, et surtout replanifié les rendez-vous annulés du fait du confinement : le centre a malgré tout reçu 168 personnes essentiellement au premier trimestre 2020.

En 2021 et 2022, un avenant à la convention a été signé et le mailing a été envoyé vers les bénéficiaires du RSA et de la PPA sous un seuil de bas revenu de Rennes. En 2023, le mailing a invité sur trois trimestres 3 441 nouveaux bénéficiaires du RSA ou de la PPA sous un seuil de bas revenu, pour le secteur de Rennes Métropole uniquement.

En 2024, la cible a été modifiée ; le mailing a invité les nouveaux allocataires habitant Rennes Métropole, ayant reçu au moins du RSA ou la PPA en 2024 sans filtre sur le seuil de pauvreté.



Depuis 2013, **5 607 allocataires** de la Caf ont bénéficié d'un bilan de santé dans le cadre de ce partenariat.



MISSIONS LOCALES

Le Centre d'Examens de Santé et les Missions Locales ont dû adapter leurs organisations pour permettre à leurs jeunes de réaliser un bilan de santé.



En 2024, **436 jeunes** des Missions Locales ont réalisé un bilan de santé essentiellement dans le cadre du dispositif CEJ.



Le **Contrat d'Engagement Jeune** s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. En vigueur à compter du 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes. Il est mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales.

AUTRES MODES DE RECRUTEMENT DES POPULATIONS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

L'accueil de la population en situation de précarité dans les CES est également l'occasion de développer de l'information à leur intention et de les accompagner de manière adaptée vers l'accès aux soins.

RÉINVITATION DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ AYANT RÉALISÉ UN BILAN EN 2017 ET AU COURS DES TROIS PREMIERS TRIMESTRES DE 2018

Afin d'assurer un suivi de la santé des plus fragiles, le centre propose aux personnes en situation de précarité de revenir faire un bilan au bout de cinq ans.

558 personnes ont été réinvitées dans ce cadre. 202 ont à nouveau réalisé un bilan de santé en 2024 (36.20 % de retour) dont 177 toujours en situation de précarité, soit 87.62 %.

MAILING VERS DES ASSURÉS + OFFRE SUR REBOND DES AGENTS D'ACCUEIL DE LA CPAM + SERVICE PRÉVENTION ET MARKETING

Des invitations sont également envoyées à des assurés suivis par la Misas, bénéficiaires d'aides ASS, ayant reçu un refus de la CSS, bénéficiaires de la CSS (hors RSA) percevant des indemnités journalières faibles, bénéficiaires de l'ASPA, assurés sans mutuelle ou jeunes en CFA. Les mailings sont envoyés par courrier : 963 personnes ont ainsi réalisé un EPS via cette promotion dont 736 étaient en situation de précarité (76,43 %).

Des relances téléphoniques sont effectuées par le service Marketing de la CPAM pour plusieurs mailings : 332 rendez-vous ont été donnés dans ce cadre en 2024. 249 bilans ont été réalisés. La promotion est également réalisée par les agents d'accueil de la CPAM et le service prévention : 62 bilans de santé ont été réalisés dans ce cadre dont 55 en situation de précarité (88.71 %).

MAILING VERS LES JEUNES RETRAITÉS

3 005 jeunes retraités ont été invités à passer un bilan de santé : 215 personnes ont réalisé un bilan dans ce cadre (7,15 % de retour).

The image displays three promotional materials from the CPAM (Centre de Prévention et d'Accueil des Malades) in Reims:

- Bulletin d'inscription:** A registration form for health exams. It includes fields for name, date of birth, address, postal code, and phone number. There are checkboxes for 'Je suis' (I am) and 'Je ne suis pas' (I am not) under 'Votre situation actuelle' (Your current situation). It also features a section for 'Mesures légales' (Legal measures).
- Centre d'examen de santé de Reims:** A flyer for health exams at the Colombar Centre. It provides the address (3 place du Colombar, 51000 REIMS), contact information (phone: 02 23 44 00 44, website: occupation-et-vie.com), and operating hours (Monday to Friday, 11:00 to 15:30). It also mentions that appointments are available on Saturdays and Sundays.
- Et si je faisais le point sur ma santé ?** A poster featuring a man's face. The text asks 'Et si je faisais le point sur ma santé ?' and encourages prevention. It states: 'Le rendez-vous prévention vous recontacte. Prenez un temps pour vous, l'Assurance Maladie vous offre un rendez-vous de prévention en santé personnalisé dans un Centre d'examen de santé près de chez vous.' The Ameli logo is at the bottom.

NOUVEAUTÉ 2024 : L'ENTRETIEN INDIVIDUEL DE PRÉVENTION (EIP)

Cette offre vise à accompagner les personnes à adopter des comportements favorables à leur santé. Elle s'inscrit en réponse à une thématique identifiée et convenue avec la personne lors de l'EPS ou hors EPS (accès direct). Elle se décline sous la forme d'entretiens de type motivationnel.



275 entretiens ont été réalisés par les infirmières en 2024.

Un consultant peut avoir jusqu'à trois séances par thématique et cumuler plusieurs thématiques.

THÉMATIQUES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Tabac	Faire le point avec la personne sur son tabagisme et l'aider à s'engager dans un projet de réduction et d'arrêt
Alcool	Faire le point avec la personne sur sa consommation d'alcool et l'aider à s'engager dans une démarche de réduction et d'arrêt
Activité physique, sédentarité et alimentation	Donner les moyens aux personnes d'adopter des comportements favorables dans les domaines de l'activité physique, de la sédentarité et de l'alimentation
Dépistages organisés des cancers	Informier et accompagner les personnes dans la compréhension et l'accès aux dépistages organisés
Santé affective et sexuelle	Donner les moyens aux personnes d'adopter des comportements favorables à leur vie affective et sexuelle



En bref

Bénéficiez d'un moment privilégié pour faire le point sur les sujets qui vous tiennent à coeur

- ✓ Gratuit
- ✓ Seul avec un professionnel de santé
- ✓ Sur place ou à distance

Avec votre accord, votre médecin traitant est informé de votre participation.

222

EIP Activité physique, sédentarité et alimentation

31

EIP Tabac

17

EIP Alcool

3

EIP Santé affective et sexuelle

2

EIP Autres

L'ACCÈS AUX SOINS

Une vigilance particulière est portée par les équipes du CES sur l'entrée dans le parcours de soins. Le choix d'un médecin traitant est l'un des objectifs poursuivis.

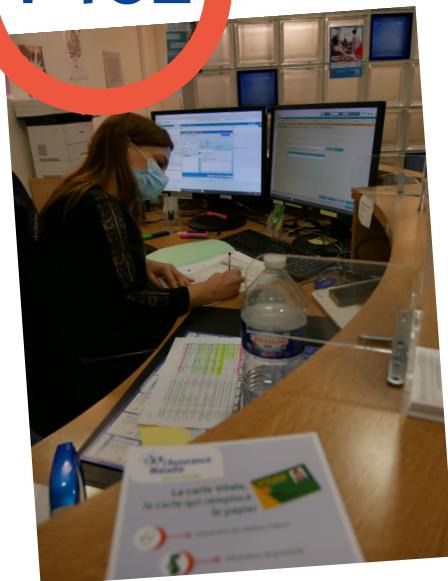
Lors de l'arrivée au centre, la secrétaire interroge le consultant sur l'existence ou non d'un médecin traitant en lui expliquant les avantages d'un suivi en parcours de soins. Un document faisant la promotion de la déclaration du médecin traitant via l'espace pro est remis à cette occasion.

Lors de la consultation médicale, le médecin peut aborder ce sujet notamment si des soins consécutifs au bilan sont nécessaires.

Pour les personnes en fauteuil roulant, l'appareil de libre-pesée, mis en place en 2014 à Rennes et en avril 2019 à Redon, permet de faciliter la surveillance de leur poids, auparavant possible uniquement en établissements spécialisés.

1 402

consultants ont bénéficié d'informations sur la déclaration du médecin traitant en 2024



223

pesées en 2024
CES Rennes

67

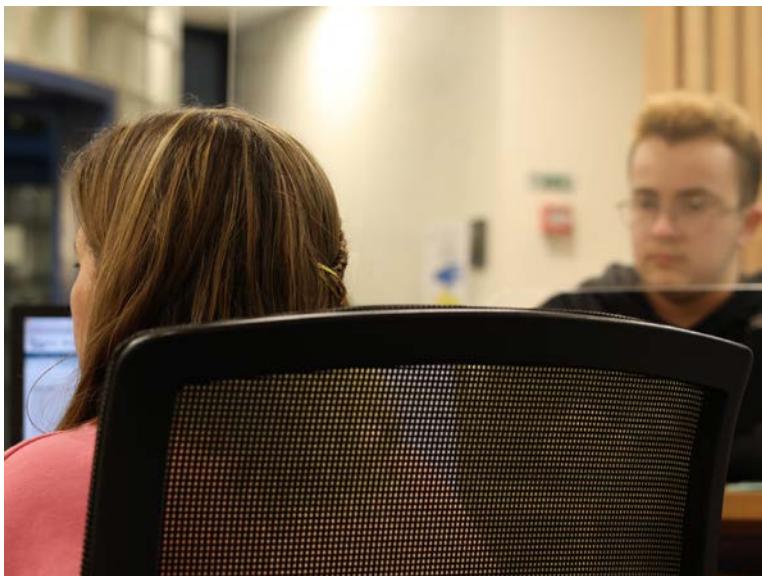
pesées en 2024
CES Redon

L'ACCÈS AUX DROITS

La simplification des démarches et l'accompagnement des assurés sont intégrés aux missions du personnel du CES.

258

personnes ont bénéficié d'informations et d'un accompagnement sur le dispositif de la Complémentaire santé solidaire.



L'ESSENTIEL

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Ne payez pas vos frais médicaux si vos ressources sont modestes.



Vous ne payez pas



chez le médecin



à l'hôpital



en pharmacie

Et vous ne payez pas la plupart des lunettes et des prothèses dentaires et auditives.

▲ Les dépliants d'information sont remis aux consultants concernés

L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

Toutes les personnes suivies par la Misas sont invitées à réaliser un bilan de santé si elles n'en ont pas déjà réalisé un au cours des cinq dernières années

239

personnes ont été
signalées à la Misas par
les personnels du CES en
2024

23,3 %

Le taux de renoncement aux
soins en Ille-et-Vilaine
(source ODENORE)

 **L'ESSENTIEL**

ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

Vous avez des difficultés pour vous soigner ?

Faites le point sur votre situation avec votre conseiller

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé

dans vos démarches de soins

dans vos démarches administratives

EN PRATIQUE

Votre conseiller accompagnement santé :

- vous contacte par téléphone
- réalise avec vous un bilan de vos droits et de vos besoins
- vous oriente et vous accompagne pour vos démarches en lien avec votre santé
- se tient informé de votre situation et vous aide à trouver des solutions

En étant accompagné :

- vous êtes à jour de vos droits
- vous savez mieux vous orienter dans le parcours de soins
- vous êtes plus autonome dans vos démarches

Votre conseiller

Cnam d'Ille-et-Vilaine
Rennes Cedex 9
02 90 22 62 69
mas35@assurance-maladie.fr

Et sur ameli.fr...
Informez-vous sur les aides auxquelles vous avez droit.

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) : PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES CHRONIQUES

Depuis 2008, les Centres d'examen de santé (CES) mettent en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP). Les recommandations (notamment du Haut Conseil de la Santé Publique et de la Haute Autorité de Santé), relatives au développement de l'éducation thérapeutique en France, de même que plusieurs constats et avis exprimés par les professionnels ou les patients à propos des programmes mis en œuvre dans les CES, ont conduit à leur évolution.

Ainsi, de septembre 2018 à mars 2019, une démarche de rénovation des programmes a eu lieu et a abouti à la conception des nouveaux programmes mis en œuvre dans les CES.

De manière générale, l'approche développée dans ces programmes consiste à permettre au patient d'être le plus possible acteur dans la prise en charge de sa maladie.

L'ensemble du programme est défini en concertation avec le patient à partir de sa situation personnelle.

Objectifs des programmes : aider les patients à mobiliser leurs ressources personnelles et celles de leur environnement pour faire des choix en matière de santé, les mettre en œuvre, mener à bien leurs projets et vivre mieux avec leur maladie.

Le Centre d'examen de santé de Rennes propose le programme pour le diabète de type 2 depuis 2008 et pour les maladies cardio-vasculaires depuis fin 2015.



PROGRAMME «BIEN VIVRE AVEC MON DIABÈTE» POUR LES PATIENTS DIABÉTIQUES DE TYPE 2

• ETP DIABÈTE DE TYPE 2 (ETP SELON LE PROTOCOLE NATIONAL)



50 patients inclus
dont personnes en situation de
précarité EPICES : **24**

Critères d'inclusion :

- consultants âgés de 18 à 75 ans
- diabète connu



50 entretiens personnalisés (bilan éducatif partagé)

16 séances collectives

31 bilans des ateliers

12 bilans de suivi à six mois

4 entretiens individuels dans le cadre d'un
projet éducatif personnel

Les thèmes abordés

Connaissance de la
maladie



Activité physique



Alimentation



Traitements
médicamenteux



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

1. Mode d'entrée dans les programmes

Les programmes d'ETP sont proposés aux patients :

- soit lors de l'Examen de Prévention en Santé (EPS) réalisé au Centre d'examen de santé;
- soit par leur médecin traitant.

2. Description de réalisation de chaque étape de la démarche éducative

Les programmes d'ETP dans les CES sont une offre initiale composée :

- > d'un premier entretien : le bilan éducatif partagé (BEP);
- > d'un programme éducatif personnalisé correspondant dans la majorité des cas à un cycle de 4 ateliers collectifs,
- > d'un BEP de fin de programme;
- > d'un BEP de suivi à 6 mois pour les patients ayant participé à un cycle d'ateliers.

> Bilan éducatif partagé (BEP)

Réalisé par un professionnel de santé de l'équipe éducative, le bilan éducatif partagé initial, s'appuie sur un guide d'entretien élaboré à cet effet. Il va permettre au professionnel d'aborder avec le patient ses préoccupations, ses difficultés, les questions qu'il se pose, ses ressources et projets.

D'une durée une heure environ, il aboutit à convenir avec le patient d'un programme éducatif personnalisé, pour l'aider à mieux vivre avec sa maladie. La synthèse de cet entretien co-construite avec le patient lui est remise et adressée avec son accord à son médecin traitant.

> Programme éducatif personnalisé

En fonction de cet entretien initial, le patient bénéficiera d'une offre composée d'ateliers collectifs d'une durée de deux à trois heures, sur une période de 4 semaines à

raison d'un atelier par semaine. Ces ateliers sont réalisés en groupe de huit à dix personnes présentant la même pathologie et animés par un ou deux professionnels de santé (selon la taille du groupe). Le contenu des ateliers est défini avec les patients selon leurs préoccupations.

A ce cycle de quatre ateliers, peut s'ajouter un atelier collectif transversal (c'est-à-dire ouvert aux patients des 4 programmes et aux consultants du CES) sur le thème du tabac. Les ateliers sont également ouverts aux proches du patient.

Si cette offre ne correspond pas aux besoins et à la situation du patient, il pourra lui être proposé un projet éducatif différent (ex : entretien individuel, etc.) ou une orientation vers un autre programme d'éducation thérapeutique existant sur le territoire.

> Le BEP de fin de programme

L'entretien assuré par un professionnel de santé de l'équipe éducative, d'une durée de 30 minutes environ, a pour but de faire le point sur sa participation au programme, sur ce qu'il a pu mettre en place, les difficultés qu'il a rencontrées et ce qu'il envisage de poursuivre. Ce sera aussi l'occasion d'aborder des questions restées en suspens. Ensemble, ils conviendront de la suite à donner à ce programme. Une synthèse de cet entretien est adressée au patient et à son médecin traitant, avec l'accord du patient.

> Le BEP de suivi

Six mois plus tard, ce bilan est proposé au patient et réalisé par un professionnel de santé de l'équipe éducative. C'est l'occasion de renforcer positivement les initiatives du patient et l'encourager à continuer.

PROGRAMME « MON COEUR, C'EST POUR LONGTEMPS »

Pour les patients présentant une hypertension artérielle



51 patients inclus
dont personnes en situation de
précarité EPICES : **20**

Critères d'inclusion :

- consultants âgés de 35 à 74 ans
- hypertension artérielle (accompagnée ou non d'une dyslipidémie traitée) associée à d'autres facteurs de risque cardiovasculaires (obésité, adiposité abdominale, tabagisme actuel, antérieur).



51 entretiens personnalisés (BEP)
16 séances collectives
28 bilans des ateliers
18 bilans de suivi à six mois
3 entretiens individuels dans le cadre d'un projet éducatif personnel

Connaissance de la
maladie



Activité physique,
stress et tabac



Alimentation
et santé



Traitement et
surveillance



L'éducation thérapeutique du patient (ETP) dans les Centres d'examen de santé

Comment ça se passe ?

Un temps individuel, pour faire connaissance et connaître ensemble le sujet

Des activités personnalisées, notamment à distance collectives centrées sur vos préoccupations

Des temps individuels, pour faire le point

✓ Animés par des professionnels de santé
✓ Pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie

Avec votre accord, votre médecin traitant est informé de votre participation à l'ETP.

Quel programme ?

Votre Centre d'examen de santé (CES) vous propose :

- Bien vivre avec mon diabète
- Mon cœur, c'est pour longtemps (hypertension)
- Bien vivre avec mon asthme
- Préserver mon souffle (BPCO)

Pour participer

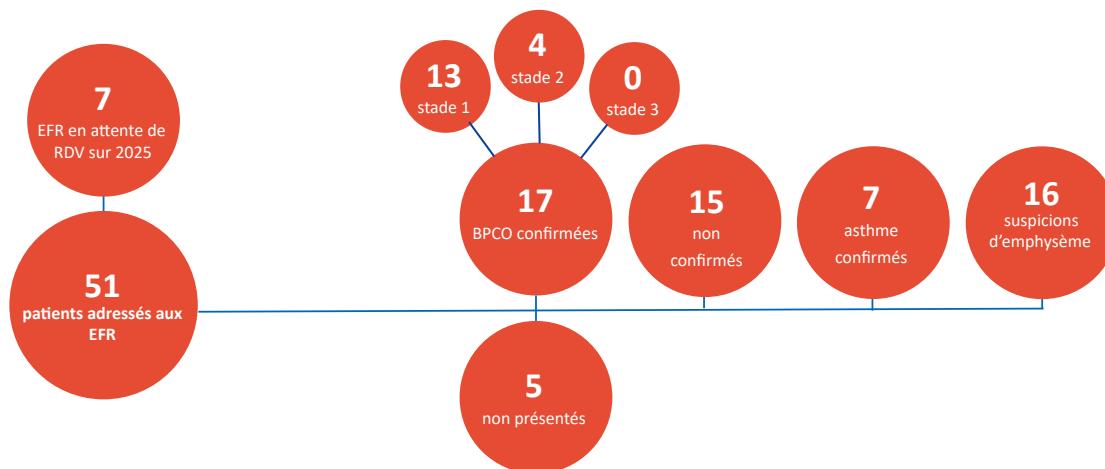
DEPISTAGE ET ORIENTATION BRONCHO-PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)

Un partenariat mis en place depuis 2015 avec le service des explorations fonctionnelles respiratoires (EFR) du CHU de Rennes permet d'orienter rapidement les patients suspectés de BPCO vers une consultation spécialisée. Une plage hebdomadaire de rendez-vous est disponible.

Reprise des spirométries en 2024 :



1 205 examens réalisés



Certains patients orientés peuvent être concernés par plusieurs pathologies (BPCO, asthme et emphysème)

L'ÉDUCATION EN SANTÉ

Les séances d'éducation à la santé ont pour objectif d'informer les consultants sur l'équilibre alimentaire, l'activité physique et l'hygiène bucco-dentaire. D'une durée de deux heures et demie, elles s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans ou aux personnes ayant un IMC (indice de masse corporelle) entre 25 et 30. Il s'agit de groupes constitués d'une dizaine de personnes. Ces séances mobilisent un personnel formé à l'éducation en santé.

Type de séance	Nombre de séances	Nombre de consultants bénéficiaires
Séance au CES (Nutrition / Activité physique / Hygiène bucco-dentaire)	0	0
Séance hors CES (hors protocole national)	20	201

Les séances d'éducation en santé à l'extérieur du CES sont associées, à la fin de la séance, à une présentation du bilan de santé. Ces séances ont lieu en amont du bilan de santé pour des groupes constitués par des partenaires.

PROGRAMME "TABAC : ICI, COMMENCEZ À ARRÊTER"



103 consultations de tabacologie dans le cadre du programme «TABAC, ici commencez à arrêter».

OBJECTIFS

- ✓ Mettre en place au sein des CES volontaires des consultations d'aide au sevrage tabagique et proposer, si besoin, une prescription de traitement de substitution nicotinique.
- ✓ Recueillir des données d'évaluation en routine grâce à l'utilisation du dossier de tabacologie en ligne (CDT-net), ainsi que des données nécessaires à l'évaluation du processus (opérationnalité, atteinte du public, freins et leviers à la mise en œuvre, etc.).

CIBLAGE

Fumeurs venus passer un examen de prévention en santé (EPS) :

- ✓ Ceux qui souhaitent s'engager dans une démarche d'arrêt du tabac et / ou de réduction de leur consommation.
- ✓ Ceux ayant arrêté depuis peu ou en cours d'arrêt, qui ne sont pas accompagnés et expriment des difficultés.

NB : Les conjoints fumeurs des consultants peuvent également bénéficier de cette offre soit directement soit s'ils le souhaitent via l'EPS.



PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les consultations sont réalisées par des professionnels de santé formés à la tabacologie et/ou à l'addictologie, en possession d'un diplôme et pouvant prescrire des substituts nicotiques.

LA PRÉVENTION DES CHUTES

C'est un enjeu de santé publique.

- Une personne sur trois âgée de plus de 65 ans chute chaque année.
- 9 300 personnes de 65 ans et + décèdent chaque année des suites d'une chute.
- 76 000 hospitalisations pour fracture du col du fémur en France sont recensées chaque année.

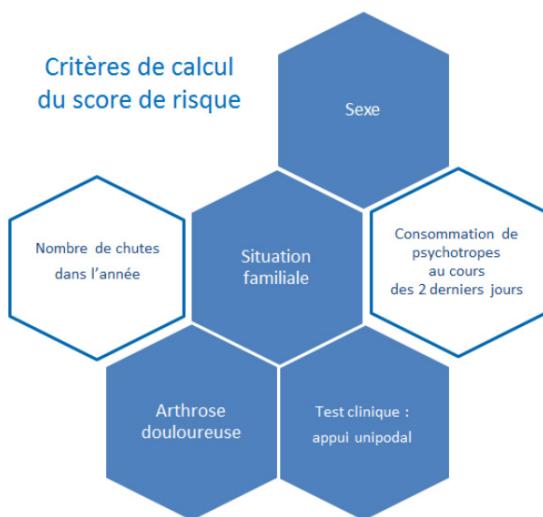


PREVENTION DES CHUTES POUR LES 65 ANS ET + AU CENTRE



934 personnes de 65 ans et plus ont réalisé un bilan de santé en 2024.

935 personnes ont bénéficié d'un test d'équilibre.



Risque faible = conseil d'éducation en santé

Risque modéré = orientation vers les ateliers équilibre. (*)

Risque élevé = prise en charge spécialisée par l'intermédiaire du médecin traitant.

* Pour les consultants, une brochure du Clic est remise afin de les renseigner sur les ateliers équilibre les plus proches de leur domicile.

«Clic» : Centre Locaux d'Information et de Coordination pour les personnes de 60 ans et + et leur entourage

RECHERCHER UNE MEILLEURE QUALITÉ ET UNE PLUS GRANDE EFFICIENCE

FORMATIONS DU PERSONNEL DU CES

Les formations du personnel sont organisées en fonction des besoins du centre et de la nécessité de mise à niveau des connaissances. Chaque catégorie de personnel s'exprime à ce sujet lors des entretiens annuels d'évaluation et d'accompagnement individuels. Ces formations sont enregistrées dans le logiciel Aliform.

INTITULE DE LA FORMATION	NOMBRE DE JOURS	PERSONNEL CONCERNÉ
Formation sécurité		
Manipulation extincteurs	1,5 heure	1 agent d'entretien, 1 secrétaire, 1 infirmière
Guide files et serre files	0,5 jour	1 agent d'entretien, 1 médecin, 1 infirmière
Habilitation électrique	1 jour	1 agent d'entretien
SST formation initiale	2 jours	1 secrétaire
Sauveteur secouriste du travail - maintien et actualisation des compétences	1 jour	1 secrétaire
Recyclage habilitations électriques	2 jours	1 agent d'entretien
Formation continue professionnelle		
Personnel administratif :		
Conduire le changement	2 jours	Responsable administrative
Cap vers la sobriété énergétique	50 min	1 agent d'entretien, 3 secrétaires, responsable administrative, responsable administrative adjointe
Excel initiation	1 jour	1 secrétaire
Power BI	2 jours	Responsable administrative adjointe
Premier secours en santé mentale (PSSM)	2 jours	2 secrétaires
Référent ergonomie 1	2 jours	1 secrétaire
Sensibilisation aux transidentité - personnel de l'Assurance Maladie	40 minutes	3 secrétaires

Personnel médical et paramédical :		
ALIFORM (profil agent) E Learning SYFADIS	10 minutes	1 dentiste, 2 médecins
ALIFORM (profil manager)	50 minutes	1 médecin responsable
ALINEA (profil évaluateur)	1h	1 médecin responsable
CAP sur la sobriété énergétique	50 minutes	7 infirmières, 1 dentiste, 3 médecins
Culture institutionnelle	0,5 jour	1 médecin et 2 infirmières
Hypertension connaissance de base	1,5 jours	5 infirmières, 5 médecins
La démarche de l'entretien motivationnel	4 jours	1 infirmière
La méthodologie d'EAPP des groupes d'analyse des pratiques	0,5 jour	1 dentiste
Législation de base	1 jour	1 infirmière
Ma retraite, je me prépare psychologiquement	1 jour	1 médecin, 1 infirmière
Réaliser et interpréter un ECG pour les infirmières	1 jour	7 infirmières
Réaliser et interpréter un ECG pour les médecins	2 jours	1 médecin
Sensibilisation aux transidentité - personnel de l'Assurance Maladie	40 minutes	4 médecins, 5 infirmières

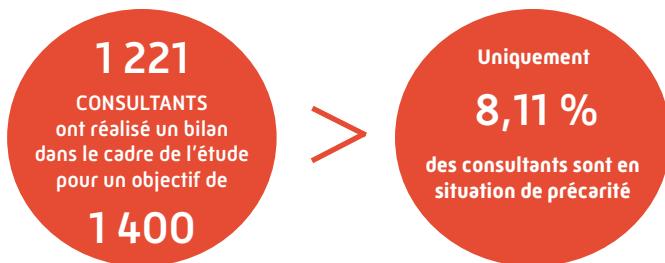
05

**PARTICIPATION À DES ÉTUDES DE
SANTÉ PUBLIQUE**



DEPUIS 2012, LE CENTRE DE RENNES A RÉALISÉ
13 452 BILANS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE

LE CES A REPRIS LES SPIOMÉTRIES EN 2024



Le bilan de santé Constances est pris en charge par l'Assurance Maladie, vous devez donc le passer dans le département de votre Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

OÙ PASSER MON BILAN DE SANTÉ ?



06

QUELQUES DONNÉES DE SANTÉ
DÉCOULANT DES RÉSULTATS DE
L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ



RATTRAPAGE DE VACCINATION

La vaccination de rattrapage pour les vaccins obligatoires des personnes âgées de 18 ans et plus est réalisée au CES. La fourniture des vaccins est assurée grâce à un partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine.

Les documents internes de référence sont disponibles sur l'Intranet du CES.

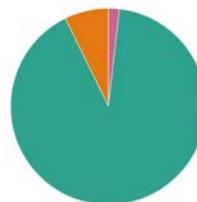
724
vaccinations
en 2024 effectuées
par les infirmières
et les médecins

♂ 411

♀ 313

20 ROR

67 MÉNINGOCOQUES C



637 DTPC

2024 Calendrier simplifié des vaccinations

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

Âge approprié	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons								6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +	
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	18-18 mois							
BCG	■														
DTP		■		■			■		■	■			■		■ Tous les 10 ans
Coqueluche									■	■			■		
Hib															
Hépatite B		■		■			■								
Pneumocoque		■		■			■								
ROR								■	■						
Méningocoque C						■		■							
Rotavirus		■	■	■											
Méningocoque B			■		■		■								
HPV										■	■				
Grippe															■ Tous les ans
Covid-19															■ Tous les ans
Zona															■

INCITATION À LA PARTICIPATION AUX CAMPAGNES DE DÉPISTAGE

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Le dépistage du cancer du sein par mammographie fait l'objet d'une recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'un programme national de dépistage organisé pour les femmes âgées de 50 à 74 ans. Une invitation à pratiquer cet examen est systématiquement proposée tous les deux ans aux populations concernées. Ces campagnes sont organisées et gérées par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC).



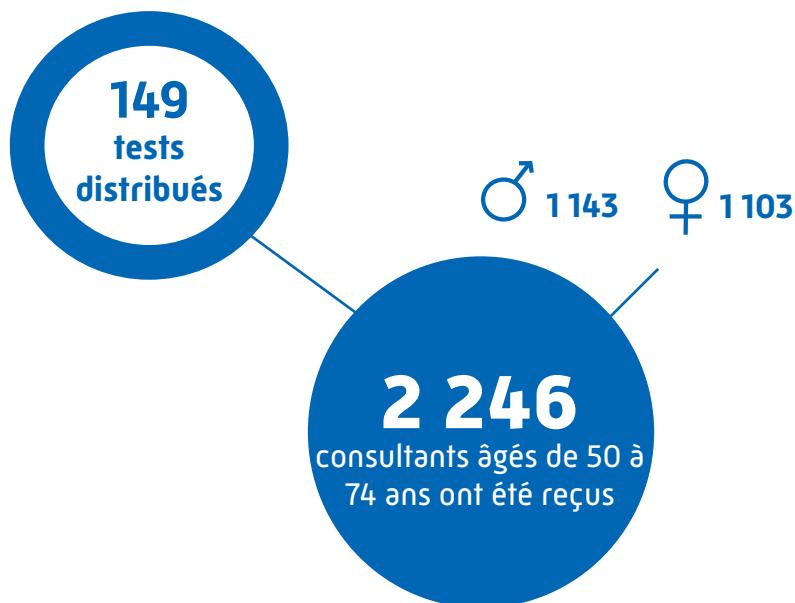
◀ Dépliant de l'Institut National du Cancer (INCa) remis aux patientes pour le dépistage du cancer du sein

LA CONSULTATION MÉDICALE AU CES QUI COMPREND DES CONSEILS D'AUTOPALPATION ET UNE PALPATION DES SEINS EST UN MOMENT PROPICE POUR CONSEILLER LA MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE.

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le dépistage s'adresse aux sujets personnes âgées de 50 à 74 ans qui reçoivent tous les deux ans une invitation.

En concertation avec le CRCDC, Centre régional de coordination des dépistages des cancers de Bretagne, 149 tests de dépistage ont été remis directement au cours de la consultation médicale en 2024. Cette distribution a ciblé en priorité les consultants ne disposant pas de médecin traitant.



▲
Dépliant de l'INCa remis aux patients pour les sensibiliser au dépistage du cancer colorectal

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le programme national de dépistage du cancer du col de l'utérus, organisé par les autorités de santé publique, a été modifié en 2020.

On estime que **17,8 millions** de femmes âgées de 25 à 65 ans sont concernées en France.

Ce programme prévoit un dépistage cytologique tous les trois ans entre 25 et 30 ans (après deux tests réalisés à un an d'intervalle et dont les résultats sont normaux) et un dépistage par test HPV tous les cinq ans entre 30 et 65 ans.

64

FROTTIS

réalisés par les
médecins du CES
en 2024



DEPISTAGE DU CANCER DU COL DE
L'UTERUS
POUR TOUTES LES FEMMES
DE 25 à 65 ANS

Un test à réaliser

de 25 à 30 ans	de 30 à 65 ans
tous les 3 ans	tous les 5 ans

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN MATIÈRE D'AFFECTIONS VIRALES (HÉPATITES B, C, VIH ETC.)

Depuis 2016, les consultants ont la possibilité de demander la réalisation d'une sérologie HIV . Les examens sont réalisés par le laboratoire du CES de Saint-Brieuc.

Les sérologies virales VIH positives font l'objet d'une déclaration obligatoire anonyme auprès de l'Institut de veille sanitaire. Les données épidémiologiques sont également communiquées à l'Agence régionale de santé.

SÉROLOGIES HÉPATITE C : RENNES, SAINT-MALO ET RÉSEAU LOUIS GUILLOUX



2 353
sérologies
réalisés

SÉROLOGIES VIH : RENNES, SAINT-MALO ET RÉSEAU LOUIS GUILLOUX



2 768
sérologies
réalisés

SÉROLOGIES ANTIGÈNE HBS : RENNES, SAINT-MALO ET RÉSEAU LOUIS-GUILLOUX

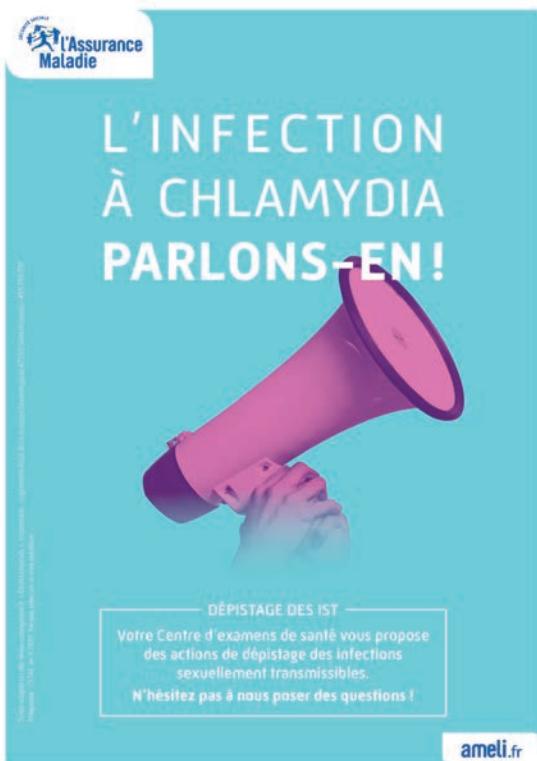


2 360
sérologies
réalisés

DÉPISTAGE DES CHLAMYDIAE

Le CES effectue le dépistage des infections à chlamydiae depuis juillet 2019. Ce dépistage est proposé systématiquement aux femmes âgées de 16 à 25 ans et aux consultants présentant des facteurs de risque.

1 486 tests ont été réalisés en 2024.



The poster features a teal background with a hand holding a megaphone. The text is in white and purple. At the top left is the logo for 'Assurance Maladie'. The main title is 'L'INFECTION À CHLAMYDIA PARLONS-EN!'. Below the megaphone, it says 'DÉPISTAGE DES IST' and 'Votre Centre d'examen de santé vous propose des actions de dépistage des infections sexuellement transmissibles. N'hésitez pas à nous poser des questions !'. The 'ameli.fr' logo is at the bottom right.

L'INFECTION À CHLAMYDIA

Signes et dépistages

Le plus souvent, les chlamydiae la jouent « ni vu ni connu ». Zéro signe. Elles peuvent parfois se manifester par des brûlures, des écoulements inhabituels par le vagin, des douleurs lors des rapports sexuels, des maux de ventre ou de la fièvre.

Le dépistage est très simple :

- ♀ Pour les femmes, elles se font elles-mêmes un prélèvement vaginal (indolore)
- ♂ Pour les hommes, une analyse d'urine suffit.

Le dépistage permet aussi de rechercher une autre infection sexuellement transmissible : l'infection à gonocoques.

Comment l'attrape-t-on ?

Lors de rapports sexuels non protégés, par pénétration vaginale ou anale. Également lors de caresses ou de frottements intimes : lorsque les sexes se touchent même sans pénétration, mais aussi quand les mains passent entre les sexes.

Chez les femmes, une infection à chlamydia mal ou pas soignée peut rendre stérile.

Comment se protéger et protéger les autres ?

Les chlamydiae étant souvent sans symptômes, on ne se doute de rien.

Du coup, on ne se soigne pas et on les transmet sans le savoir.

D'où l'utilité du préservatif (masculin ou féminin). Utilisez-en un à chaque rapport.

N'oubliez pas de vous protéger et de protéger les autres.

Quel est le traitement ?

Le traitement est simple et rapide.

Les antibiotiques en comprimés sont très efficaces contre les chlamydiae. Le traitement, prescrit par un médecin, dure moins d'une semaine. Il doit également toujours être pris par les partenaires.

Pour en savoir +

Parlez-en à l'infirmière ou au médecin du Centre d'Examens de Santé, ils sont à votre écoute.

Vous pouvez aussi consulter les sites suivants :
onsexprime.fr / info-ist.fr / fitsantejeunes.com / choixsiracontraception.fr

En cas de positivité, les médecins du CES prennent contact avec le consultant et son médecin traitant quand il existe. Un courrier est également remis ou adressé aux consultants, par le médecin du CES, pour leur indiquer la conduite à tenir.

07

ANNEXES

ANNEXE 1 : DONNÉES BUDGÉTAIRES

CES EN MODE DE GESTION DIRECTE - LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN EURO

	2023	2024
Dotation PEIS (CNAM)		
Dotation de fonctionnement		
Allouée Exécutée dont dépenses non reconductibles	2 343 970 2 126 701,17 200 624,62	2 231 779 2 099 154,99 97 974,12
Dotation d'investissements		
Allouée Exécutée	9 761 8 520,59	35 772 34 688,05
Budget de fonctionnement		
Approuvé Exécuté dont dépenses non reconductibles	2 467 047 2 258 592,39 200 624,62	2 216 154,51 97 974,12
Pourcentage de ressources humaines affectées à l'EPS	81,15 %	79,49 %
Coup moyen d'un EPS résultant des indicateurs CNAM*	341,44	322

* calcul du coût moyen de l'EPS fait à partir de la grille de calcul fournie par la CNAM pour 2024

ANNEXE 2 : COMMENT SE CALCULE LE SCORE EPICES (ÉVALUATION DE LA PRÉCARITÉ ET DES INÉGALITÉ DANS LES CES) ?

EPICES est un indicateur individuel de précarité, mesuré à l'occasion de l'EPS, qui prend en compte le caractère multidimensionnel de la précarité. Il repose sur les **11 questions suivantes** :

1. *Rencontrez-vous parfois un travailleur social (assistante sociale, éducateur) ?*
2. *Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire ?*
3. *Vivez-vous en couple ?*
4. *Êtes-vous propriétaire de votre logement (ou accédant à la propriété) ?*
5. *Y a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ?*
6. *Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois ?*
7. *Êtes-vous allé au spectacle (cinéma, théâtre...) au cours des 12 derniers mois ?*
8. *Êtes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois ?*
9. *Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants ?*
10. *En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...) y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin ?*
11. *En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...), y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle (y compris un prêt) ?*

Calcul du score

La réponse à chaque question est affectée d'un coefficient, la somme des 11 réponses donne le score EPICES.

Si le score est supérieur ou égal à 30, la personne est considérée comme précaire selon EPICES¹.

Information

a. S'agissant de la prise en compte de l'état de "précarité" (fragilité) du consultant tel que mis en évidence par le score EPICES au sein des CES, il n'est procédé, bien évidemment, à aucune discrimination. Il est en revanche recommandé au personnel du CES accueillant cette personne qu'elle veille à l'informer de manière circonstanciée et, au regard de son besoin, sur les services susceptibles de l'aider matériellement (services sociaux...) et sur les dispositifs spécifiques auxquels elle peut avoir droit (CSS, ACS...) de manière à favoriser son accès aux soins.

b. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, le score EPICES n'est calculé que si l'autorisation parentale est obtenue.

¹Pour en savoir plus sur ce score et son utilisation : Sass C, Moulin JJ, Guéguen R, Abric L, Dauphinot V, Dupré C et al. Le score Epices: un score individuel de précarité. Construction du score et mesure des relations avec des données de santé, dans une population de 197 389 personnes. BEH 14:93-96, 2006

Directeur de la publication

Jean-Baptiste Calcoen

Conception et réalisation

Pôle marketing et communication de la CPAM d'Ille-et-Vilaine

Impression

Reprographie Caf de Rennes

